

C'est l'histoire de Pierre Rivière qui a égorgé sa mère, sa soeur et son frère.

Non, c'est l'histoire d'un couple de paysans normands, au XIXe siècle, à Aunay.

Non, ce n'est pas un couple, ce sont deux familles qui se déchirent. C'est l'histoire de deux familles qui veulent en faire une, et ça ne marche pas.

C'est pour ça que c'est l'histoire de Pierre Rivière qui a égorgé sa mère, sa soeur et son frère.

Non, ce n'est pas ça non plus. C'est l'histoire du droit. C'est l'histoire de la psychiatrie. De la folie au tribunal.

C'est l'histoire de témoignages. D'un débat, de gens qui ne sont pas d'accord les uns avec les autres.

C'est pour ça que c'est l'histoire de Pierre Rivière qui a égorgé sa mère, sa soeur et son frère.

Et comme c'est l'histoire du droit pénal et de la psychiatrie, c'est aussi l'histoire de Michel Foucault. L'universitaire. C'est l'histoire du langage.

C'est Pierre Rivière qui la raconte. C'est à se demander si c'est son histoire.

«Moi Pierre Rivière...»

Après la relation entre la science et le pouvoir, thème de notre premier spectacle, *Comment pourraient-ils faire?*, nous avons souhaité aborder la question du droit dans un spectacle d'ombre et de marionnettes. Les liens entre le théâtre et les questions juridiques ont été soulignés depuis longtemps par Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet ou Michel Foucault.



Notre désir de mettre en scène le droit a alors rencontré l'extraordinaire témoignage écrit que Pierre Rivière, assassin de sa mère, de sa sœur et de son frère, a rédigé en 1835 à l'intention d'un juge d'instruction. Ce témoignage a été publié en 1972 par Michel Foucault avec les archives du procès de Rivière. Tous ces textes, non seulement celui des avocats, magistrats, médecins et journalistes de l'époque, mais aussi le témoignage de Rivière luimême et les commentaires, un siècle plus tard, de Michel Foucault et des participants à son séminaire au collège de France, parlent du droit et font parler le droit.

Le dossier Rivière est un document juridique, historique, sociologique et artistique. Il a déjà été adapté au théâtre et au cinéma. Aujourd'hui, le collectif NAPEN en tire sa propre histoire.

Le texte, les textes et leurs exégèses

Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...est d'abord le récit autobiographique d'un jeune paysan normand. En 1835, Pierre Rivière, après avoir assassiné trois membres de sa famille, tente de se faire passer pour fou avant d'y renoncer. Le juge d'instruction en charge de l'enquête lui demande de mettre sa version des faits par écrit.

Pierre Rivière écrit dans l'urgence. Il doit expliquer, alors qu'il est enfermé dans sa cellule, les raisons de son acte. Même si ce texte est la commande d'un magistrat, Pierre a d'autres buts que la confession à un juge. Il écrit pour que l'on comprenne son geste et que ses actes restent dans les mémoires.

Armé d'une serpe, il a assassiné sa mère et sa sœur cadette qu'il rendait responsables des souffrances de son père. Il a aussi tué son plus jeune frère, fils préféré de la famille, afin de pousser son père à le détester et de rendre sa condamnation moins douloureuse. Par son crime, il prend brutalement partie dans un conflit familial où il se révèle plus patriarcal que son père et il commet un meurtre qui doit lui donner une destinée sortant de l'ordinaire, lui qui s'imaginait, enfant, un destin exceptionnel.



S'ajoutent aux explications de l'auteur celles des voisins et témoins, des magistrats, des médecins, des journalistes et même des universitaires qui se penchent sur l'affaire un siècle et demi après. Tous ces discours cherchent à donner un sens au crime affreux et difficilement compréhensible de Rivière.

Pierre Rivière est-il un criminel, un aliéné, un révolté?

Nous n'allons pas tenter de répondre de nouveau à ces questions. Nous ne jugerons pas Pierre Rivière une seconde fois.



Procès-verbal du Juge de Paix

Nous, François-Edouard Baudouin, juge de paix du canton d'Aunay, assisté de Louis-Léandre Langliney, notre greffier. A l'instant, informé par M. le maire de la commune d'Aunay, qu'un meurtre épouvantable vient d'être commis en ladite commune d'Aunay, village dit la Faucterie, au domicile du sieur Fierre Margrin Rivière, propriétaire cultivateur, absent de chez lui, nous dit-on, depuis le matin ; nous nous sommes immédiatement transportés audit domicile, nous y avons trouvé trois cadavres gisant par terre.

Ce triple assassinat paraît avoir été commis avec un instrument tranchant. [...]

L'avocat général

Solitaire, farouche et cruel, voilà Pierre Rivière envisagé sous l'aspect moral ; c'est en quelque sorte un être à part, c'est un sauvage qui échappe aux lois de la sympathie et de la sociabilité, car la société lui était aussi odieuse que sa famille, aussi demandaitil à son père s'il n'était pas possible à l'homme de vivre dans les bois, d'herbes et de racines. L'étude du physique de Pierre Rivière offre quelques traits remarquables : il est de petite taille, son front est étroit et déprimé ; ses sourcils noirs se croisent en arc ; sa tête est constamment penchée à terre, et son regard oblique semble craindre de rencontrer un autre regard, comme dans la peur de trahir le secret de sa pensée ; sa démarche est saccadée et par bonds, il saute plutôt qu'il ne marche.

Note d'intention



Rivière est contemporain de Lacenaire : leurs procès se tiennent, en 1835, à quelques mois d'écart. La confession de Rivière est le pendant paysan de celle, bourgeoise, du célèbre assassin lyonnais.

Notre ambition n'est pas seulement de mettre en scène l'histoire de Pierre Rivière, mais aussi les discours qui gravitent autour d'elle.

Le droit est omniprésent tout au long de l'histoire de Pierre, non seulement au cours de son procès mais aussi dans le long conflit entre ses parents où interviennent sans cesse juges, avocats et hommes de loi. Une des forces du texte de Pierre est de démontrer notre vulnérabilité face à une langue juridique omniprésente mais conçue pour être difficile à comprendre et à employer quand on n'en n'est pas spécialiste.

Les discours du droit, de la science, de la médecine, deviennent autant de lieux d'affrontement entre les parents de Rivière, entre la défense et l'accusation lors du procès, entre les médecins de la ville et ceux de la campagne, entre Pierre et ses juges.

Pierre Rivière, jeune paysan « qui ne sait que lire et écrire », tente de faire entendre son point de vue dans la langue des juges et des savants qu'il ne maitrise pas vraiment et qu'il mêle à son langage ordinaire. C'est ce qui explique ce paradoxe: les discours sur Pierre Rivière rejoignent les paroles de Pierre Rivière. Les discours quotidiens (ceux des villageois), juridiques (ceux des magistrats), savants (ceux des médecins), lyriques (ceux des journalistes et des universitaires), toutes ces manières de parler se trouvent déjà contenues dans son texte, chef d'œuvre littéraire d'un genre particulier .

Nous voulons faire exister toutes ces voix par les jeux du théâtre d'ombre et de marionnettes. Nous jouons avec les amoncellements de discours qui s'énoncent parallèlement les uns aux autres. Le collectif NAPEN prend la place d'intervenir. En bon juriste et marionnettiste, il s'invite dans la polémique.

Marionnettes et scénographie

Notre scénographie est composée de quatre écrans verticaux, tantôt colonnes, murs de cellule, barreaux et personnages. Comme élément central, un grand écran accueille aussi bien l'espace mental de Pierre ou le cours de Michel Foucault. Cet espace en mouvement en fonctions des actes accueille lui-même une autre forme de décor : les ombres projetées et rétroprojetés des lieux, mais aussi des actes juridiques qui constituent cette histoire.

Les principaux personnages de ce récit sont faits de papiers découpés et empruntent à différente tradition du théâtre d'ombre. De grands bustes à l'échelle humaine côtoient des figurines articulées. Les profils des marionnettistes répondent à des crânes transparents de phrénologies dans lesquelles des mots et des insectes se répandent. Les variations d'échelles et de proportions nous permettent de faire jouer les relations d'ascendance entre les personnages. On rencontre également une bande d'universitaires bavards, muppets aux airs de statues, commentateurs et analystes du cas Rivière.

Toutes ces formes de manipulations correspondent aux différentes époques qui parcourent le spectacle mais également aux différents discours qui le composent. Elles permettent de se repérer dans le temps mais également de faire vivre au mieux les espaces de ce drame.

Certificat du docteur Bouchard

[...]
Je me résume :

Chez Rivière aucune maladie n'a pu déranger les fonctions du cerveau, et dans les nombreuses visites que je lui ai faites depuis son arrivée à Vire, je n'ai marqué en lui aucun signe d'aliénation mentale. On ne peut, je pense, attribuer le triple assassinat dont il s'est rendu coupable qu'à un état d'exaltation momentanée, préparée par les malheurs de son père.

Pilote du Calvados, 15 novembre 1835

Non, Pierre Rivière n'était pas plus un monstre qu'un martyr ; c'était un être malheureux, malade, incomplet ; c'était un agent qui n'avait pas toute la conscience de ses actes, et qui par conséquent ne devait pus en avoir toute la responsabilité.

Mémoire de Pierre Rivière

Moi Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère, et voulant faire connaître quel sont les motifs qui m'ont porté à cette action, j'ai écrit toute la vie que mon père et ma mère ont menée ensemble pendant leur mariage [...]

Ayant promis d'expliquer mon caractère, les pensées que j'ai eues avant cette action et après, je ferai comme un abrégé de ma vie particulière et des pensées qui m'ont occupé jusqu'a ce jour. Dans mon jeune âge [...]Cependant je montrais des singularités. Mes compagnons d'école s'en apercevaient, ils se moquaient de moi. J'attribuais leur mépris a quelques actes de bêtise que je pensais avoir fait dans les commencements, et qui suivant moi m'avaient décrédité pour toujours. [...]

Depuis sa naissance en 2012 le NAPEN s'inscrit dans une démarche qui est aujourd'hui partagée par de nombreux lieux et créateurs de spectacles: la création en collectif. Il est vrai que le mot « collectif » regroupe bien des philosophies et bien des modes d'organisations. Cependant, l'idée que le travail en commun, et surtout l'absence de hiérarchie, est plus intéressante qu'une simple répartition des tâches par domaine de compétence est commune à ceux qui revendiquent cette manière de faire. Le travail théâtral, avec en haut de la chaine de décision la mise en scène et en bas une technique exécutante, n'est plus le seul mode d'organisation à ce jour.

Ce fonctionnement tend à se développer et les collectifs se répandent dans le paysage du théâtre français. Loin d'être nouvelle, cette idée prend de l'ampleur et il est maintenant possible de naviguer de collectifs en collectifs avec des expériences de travail différentes.



Cela nous permet, entre autres, de mener cette réflexion sur « Le Faire » et de pratiquer sa mise en application au quotidien. C'est bien là le cœur de notre démarche : partager notre manière de travailler, réfléchir à notre processus de création, le mettre en commun avec d'autres et enfin revenir avec des idées nouvelles.

Notre rapport à la marionnette est lié à la fois à notre mode d'organisation et au sens du spectacle que nous réalisons. formons Nous nous permanence aux types de manipulation qui éclaireront au mieux notre propos. En cela nous rejoignons le champ de ceux qui ne veulent pas différencier la forme du fond. Nous nous plaçons résolument dans un courant contemporain pour qui la marionnette est un outil au service d'une pratique théâtrale liée aux textes et aux idées.



Noémie Géron

Elle étudie à l'EDT91, à l'université Paris III Sorbonne Nouvelle, et se forme à la marionnette au Théâtre aux Mains Nues. Elle est initiée à la construction de marionnettes par Emilie Valantin et Greta Bruggeman. Elle passe le CAP d'accessoiriste réalisateur en 2018.

Elle réalise scénographie et marionnettes pour différentes structure et créations (CDN Le Fracas, Théâtre du passage, Cie Comme Si, Cie La Magouille, Caravelle Project...)

De 2010 à 2015, elle est responsable des formations au Théâtre aux Mains Nues. Elle propose des ateliers et des stages au Théâtre aux Mains Nues, à l'EDT 91, à l'Hypokhâgne du lycée Joliot Curie de Nanterre, à l'IRTESS de Dijon...

Actuellement, ses activités se partagent entre formation et création, en particulier avec le collectif NAPEN. Elle a réalisé le film documentaire Les marionnettes naissent aussi avec le soutien de l'Institut Internationale de la Marionnette.

Denis Lamotte

Après avoir été professeur d'histoire et de géographie dans l'enseignement secondaire, Denis Lamotte a entamé un cursus en droit. Il est actuellement doctorant à l'université de Paris II Panthéon-Assas en histoire du droit pénal. Il a travaillé dans l'édition pendant de nombreuses années et a publié différents essais politiques et juridiques dont, sous le pseudonyme de "Dante Timélos", Face à la police, face à la justice, réédité aux éditions Syllepse. Il est moniteur diplômé UFOLEP de canne d'arme et de bâton français.

Denis Lamotte est cofondateur du collectif Napen en 2012 et s'investit dans l'écriture, la construction des décors et marionnettes, la scénographie et le jeu du premier spectacle de la compagnie, Comment pourraient-ils faire ?. Il participe avec le Napen aux actions culturelles organisées autour de ce spectacle.





Romain Le Gall Brachet

Diplômé du DMA régie lumière de Nantes, Romain Le Gall Brachet travaille pour des théâtres et compagnies de Loire Atlantique avant de rejoindre en 2011 l'équipe du Théâtre aux Mains Nues à Paris. Il y découvre l'art de la marionnette et des formes animées et son travail d'éclairagiste se spécialise dans ce sens. Il devient également formateur au sein de l'équipe pédagogique de l'école de l'acteur marionnettiste du Théâtre aux Mains Nues.

Parallèlement il co-fonde le Collectif NAPEN avec lequel il lui faudra être présent au plateau. De cette expérience il découvrira le plasir du jeu et renouvellera l'expérience avec d'autre collectifs.

Il quitte le Théâtre aux Mains Nues en 2017 et prends part à des créations en danse, théâtre et majoritairement en théâtre de marionnettes comme éclairagiste, technicien son, régisseur général et, parfois, comme comédien.



